



CONSULTATION PUBLIQUE

OCPM.QC.CA

Consultation publique

Projet de règlement P-04-047-166

Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 17 août 2015, le projet de règlement P-04-047-166 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) pour fins notamment de concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Modifications au Plan d'urbanisme

Le projet de règlement P-04-047-166 prévoit des modifications au Plan d'urbanisme, notamment au niveau de son document complémentaire, des densités et des affectations, afin d'assurer sa concordance au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet de règlement sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le projet de règlement et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet, sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : www.ocpm.qc.ca.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à une première assemblée d'information générale dans le cadre de la consultation publique :

Mercredi 16 septembre 2015
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe
14^e étage
Métro Peel
19 h

La partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet débutera le mardi 13 octobre 2015 à 19 h, au même endroit.

La date limite pour inscrire un dépôt de mémoire est le 8 octobre 2015.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 31 août 2015

Le greffier de la Ville de Montréal
M^e Yves Saindon